Porcins

cheptel

Fin 2025, le cheptel porcin français s'élève à 11,6 millions de têtes, dont 816 000 truies. Il se réduit de 0,6 % sur un an et de 12,5 % en dix ans. Le nombre d'exploitations porcines continue de baisser pour atteindre 10 500 unités en 2025, en repli de 44 % depuis 2015. Un tiers des exploitations de plus de 50 porcins correspondent à des élevages de 2000 porcins ou plus et détiennent 72 % des effectifs du cheptel.

Les quatre régions de la façade atlantique concentrent près de 80 % du cheptel national. La Bretagne regroupe 55,4 % des effectifs, loin devant les Pays de la Loire (11,8 %), la Nouvelle-Aquitaine (6,8 %) et la Normandie (5,6 %).

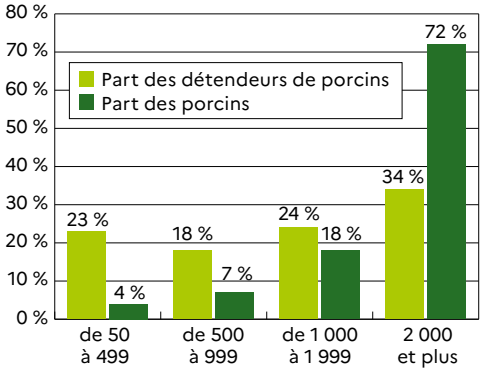
Au sein de l'Union européenne, le cheptel porcin s'élève à 131,5 millions de têtes, en légère baisse sur un an (- 0,5 %). Avec près de 9 % du cheptel européen, la France perd une place et se classe au quatrième rang, derrière l'Espagne, pays prépondérant avec 25,6 % des effectifs européens, l'Allemagne (16,4 %) et le Danemark (9,3 %). Bien qu'en recul en 2025, le cheptel espagnol a fortement augmenté sur dix ans. À l'inverse, les autres principaux pays producteurs ont vu leurs effectifs diminuer, traduisant une tendance générale à la décapitalisation des élevages porcins européens.

Composition des élevages

	2000	2015	2024	2025
	unités			
Nombre d'exploitations porcines	67 403	18 753	11 074	10 502
	million de têtes			
Reproductrices (truies, cochettes)	1,5	1,0	0,8	0,8
Porcs charcutiers	5,9	5,4	4,9	4,9
Autres (porcelets ; jeunes porcs, verrats)	8,5	6,9	6,0	6,0
Total porcins	15,9	13,3	11,7	11,6

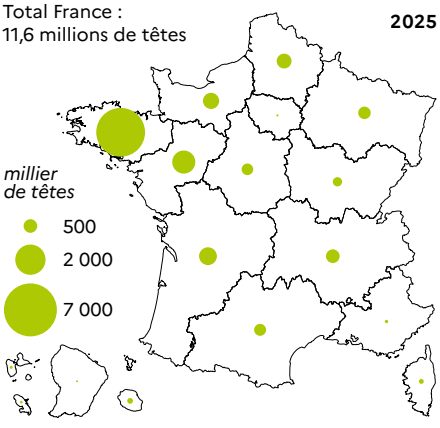
Source : Agreste - Recensement agricole, enquêtes cheptel de novembre

• **Structure des élevages porcins en 2025**



Champ : exploitations de plus de 50 porcins, représentant 95 % du cheptel français.
Source : Agreste - Enquêtes Cheptel de novembre 2025

Effectifs de porcins

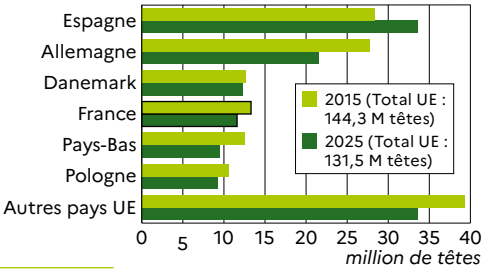


Source : Agreste - Enquête Cheptel de novembre 2025

	2025	
	million de têtes	*part (%)*
France	11,64	
dont Bretagne	6,45	55,4
Pays de la Loire	1,37	11,8
Nouvelle-Aquitaine	0,80	6,8
Normandie	0,65	5,6
Hauts-de-France	0,54	4,6
Auvergne-Rhône-Alpes	0,45	3,9
Autres régions	1,38	11,9

Source : Agreste - Enquête Cheptel de novembre 2025

• **Principaux cheptels porcins européens**



Source : Eurostat

Porcins

prix et production

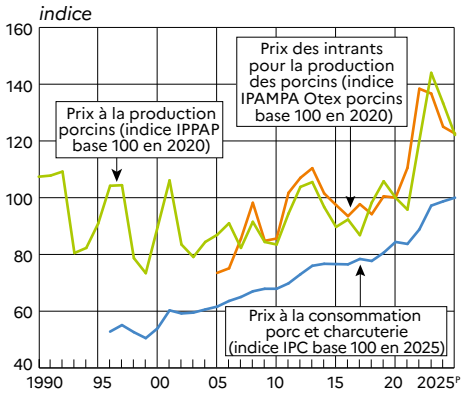
En 2025, pour la deuxième année consécutive, le prix à la production des porcs recule (- 8,4 % sur un an), après un pic atteint en 2023 (+ 19,9 %). Ce repli s'explique principalement par la progression de l'offre européenne, marquée par la hausse des abattages (+ 3,7 % en poids). En revanche, la production porcine française progresse moins fortement (+ 0,7 %). Dans le même temps, le prix des intrants utilisés en production porcine fléchit de 2,0 % par rapport à 2024.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de viande porcine progressent de 3,9 % sur un an, tandis que les exportations reculent de 3,2 %. Le déficit commercial se creuse ainsi en volume.

En 2025, la consommation nationale de viande de porc continue de se redresser. En hausse de 2,8 % sur un an, elle atteint 31,5 kg équivalent-carcasse par habitant.

Le taux d'auto-approvisionnement passe pour la première fois sous la barre des 100 %, à 98,0 %. Ainsi, la production nationale porcine ne couvre plus entièrement les besoins du marché intérieur, entraînant un recours accru aux importations.

Prix dans le secteur porcin

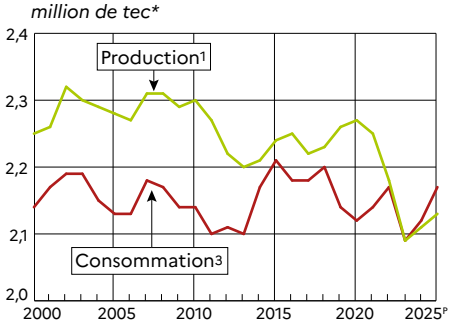


	2005	2015	2020	2024	2025p
	euro par kg carcasse				
Prix du porc classe S[1]	1,35	1,43	1,59	2,12	1,93
	indice base 100 en 2020				
Prix à la production des porcins[2]	86,9	89,7	100,0	133,3	122,1
Prix des intrants pour porcins[2]	73,5	97,4	100,0	125,0	122,6
	indice base 100 en 2025				
Prix à la consommation viande de porc[2]	61,6	76,6	84,4	98,7	100,0

1. Le 01/01/2014, la réglementation européenne définissant la classe des porcs charcutiers a été modifiée. Jusqu'en décembre 2013, la classe E correspondait aux porcs charcutiers dont la teneur en viande maigre (TMP) était supérieure ou égale à 55 %. Depuis janvier 2014, la réglementation restreint la classe E aux animaux dont la TMP va de 55 % à moins de 60 %, les porcs charcutiers de TMP ≥ 60 % étant dorénavant classés en S.
Le périmètre observé, porcs charcutiers de TMP ≥ 55 %, correspond selon la nouvelle réglementation aux porcs des classes E et S réunies.
2. Indices base 100 en 2020 pour les indices des prix à la production et des prix des intrants utilisés pour la production porcine, indice base 100 en 2025 pour l'indice des prix à la consommation.
Sources : Agreste et Insee pour Ippap et Ipampa, Insee pour IPC

Production, échanges, consommation de viande porcine en France

	2000	2015	2024	2025p
	*millier de tec**			
Production[1]	2 254	2 236	2 115	2 130
Importations[2]	530	606	602	626
Exportations[2]	655	635	601	582
Consommation[3]	2 135	2 207	2 116	2 174
	kg-équivalent-carcasse			
Consommation par habitant[3]	35,2	33,2	30,8	31,5
	%			
Taux d'auto-approvisionnement[4]	105,6	101,3	100,0	98,0



* Tonne-équivalent-carcasse.
1. Production indigène contrôlée.
2. Animaux vivants et viande.
3. Consommation indigène contrôlée.
4. Production/consommation.
Note : à partir de 2006, le tonnage du commerce extérieur d'animaux vivants est estimé.
Sources : Agreste, Douanes, Insee